



**Programme des  
Nations Unies  
Pour l'Environnement**



**PNUE**

Distr.  
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.29/5  
11 octobre 2011

Original ANGLAIS

---

Sixième Réunion des Parties Contractantes (CdP)  
au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage  
spécialement protégées (SPAW) dans la région  
des Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, 5 octobre 2010

**RAPPORT DE LA RÉUNION**

## TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION .....	1
POINT N° 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA REUNION.....	1
POINT N° 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE LA REUNION.....	2
POINT N° 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
POINT N° 4 DE L'ORDRE DU JOUR : MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PROGRAMME SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2008-2009, Y COMPRIS LES ACTIVITES DU CENTRE D'ACTIVITES REGIONAL DE SPAW (CAR SPAW) EN GUADELOUPE .....	3
POINT N° 5 DE L'ORDRE DU JOUR : LIGNES DIRECTRICES ET CRITERES D'EVALUATION POUR LES ZONES PROTEGEES QUI DOIVENT ETRE INCLUSES DANS LES LISTES DU PROTOCOLE SPAW - MISE A JOUR RELATIVE AU PROJET PILOTE .....	4
POINT N° 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFERES MARINS DANS LA REGION DES CARAÏBES - PRINCIPALES ACTIVITES MISES EN OEUVRE .....	6
POINT N° 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROGRAMME REGIONAL DE SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2010-2011 .....	9
POINT N° 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES .....	13
POINT N° 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DECISIONS DE LA REUNION .....	15
POINT N° 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA REUNION .....	15

- ANNEXE I: Liste des participants
- ANNEXE II : Liste des documents
- ANNEXE III: Ordre du jour
- ANNEXE IV: Décisions de la réunion

## **INTRODUCTION**

1. La Conférence de plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la région des Caraïbes, tenue à Kingston, du 15 au 18 Janvier 1990, a adopté le Protocole SPAW de la Convention de Cartagena, lequel est entré en vigueur le 18 juin 2000. L'article 23 du Protocole SPAW prévoit la convocation et la tenue des réunions des Parties et demande que ces réunions ordinaires se tiennent conjointement avec les réunions ordinaires des Parties à la Convention de Cartagena. À la lumière de ce qui précède, cette réunion a été convoquée par le Programme pour l'Environnement des Caraïbes du PNUE, à Montego Bay, Jamaïque, le 5 octobre 2010, le jour précédant la quatorzième Réunion intergouvernementale (IG) et la onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (Montego Bay, Jamaïque, tenue du 6 au 9 octobre 2010).
2. Les principaux objectifs de cette sixième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole SPAW étaient de :
  - Examiner l'état actuel et les activités du Plan de travail 2008-2009 et le budget du programme régional de SPAW,
  - Déterminer le plan de travail et le budget pour l'exercice 2010-2011 du Programme régional de SPAW,
  - Examiner et se mettre d'accord sur des actions supplémentaires, concernant le rapport du Groupe de travail ad hoc sur les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées à inscrire sous le Protocole SPAW, ainsi que sur son projet pilote,
  - Passer en revue les activités du Centre d'activités régionales (CAR) à SPAW, en Guadeloupe, et
  - Passer en revue les activités du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes.
3. Les quatorze Parties contractantes au Protocole SPAW ont nommé leurs représentants respectifs à participer à la réunion. Les représentants des gouvernements qui sont Parties non contractantes et des organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales, ont également été invités à assister à la réunion, en tant qu'observateurs. La liste des participants figure en Annexe I au présent rapport.

## **POINT N° 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA REUNION**

4. La réunion a été ouverte par le Secrétariat, le mardi 5 octobre 2010 à 09h20 à l'Hôtel Ritz Carlton, en Jamaïque.
5. Le Secrétariat a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs, en particulier les partenaires de SPAW pour l'Année internationale sur la biodiversité.

6. Le Secrétariat a salué le participant du gouvernement du Guyana et lui a souhaité la bienvenue en tant que nouvelle Partie contractante, qui vient de ratifier la Convention de Cartagena, ainsi que ses trois protocoles.
7. Dans son discours d'ouverture, M. Nelson Andrade Colmenares, le coordinateur du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC) a fait mention de l'engagement du PEC à l'éducation et à la sensibilisation, qui s'est également reflété dans la discussion sur la valeur des services de la biodiversité et de l'écosystème, organisée au cours de la 14<sup>ème</sup> Réunion intergouvernementale (IG) ; il a fait remarquer que bien que les gens sont de plus en plus sensibles aux problèmes environnementaux confrontés, les actions qui sont prises ne sont pas assez décisives et il y a trop de priorités avec des ressources insuffisantes pour résoudre ces problèmes. M. Andrade a mentionné que le plan de travail de SPAW reflète certaines de ces réalités, mais que des progrès sont toujours réalisés.
8. M. Andrade a rappelé aux participants qu'ils doivent être conscients du fait que nous sommes tous responsables de la conservation de la biodiversité et que nous devons continuer à travailler dans ce domaine, afin de soutenir et en faire bénéficier les futures générations. M. Andrade espère que la réunion CdP6 tiendra compte du développement de vraies priorités possibles et prendra des mesures décisives et réalistes.

## **POINT N° 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE LA REUNION**

### a) Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Comité directeur du PNUE (UNEP/GC/3/Rev.3) a été appliqué *mutatis mutandis*, pour la conduite de la réunion.

### (b) Election des officiers

Le Secrétariat a reçu une proposition pour élire les participants suivants comme membres du Bureau pour la réunion des Parties contractantes:

Président: Mme. Beverly Wade - (Belize)  
Vice-Président : Mme. Ydalia Acevedo - (République Dominicaine)  
Rapporteur: Darrylin van der Veen - (Antilles néerlandaises)

### (c) Organisation du travail

9. Les langues de travail de la réunion ont été l'anglais, le français et l'espagnol. L'interprétation simultanée dans les trois langues a été assurée pendant la réunion ainsi qu'au niveau des documents de travail. La liste des documents figure en Annexe II au présent rapport.
10. Le Secrétariat a convoqué la réunion sous forme de session plénière et des groupes de travail n'ont pas été nécessaires.

**POINT N° 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

11. Les participants à la réunion ont adopté l'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat. L'ordre du jour provisoire apparaît comme **Annexe III** au présent rapport.

**POINT N° 4 DE L'ORDRE DU JOUR : MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PROGRAMME SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2008-2009, Y COMPRIS LES ACTIVITES DU CENTRE D'ACTIVITES REGIONAL DE SPAW (CAR SPAW) EN GUADELOUPE**

12. Le Secrétariat a présenté l'état de mise en œuvre du Plan de travail du programme de SPAW et du budget pour l'exercice biennal 2008-2009 (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.3) et a fait remarquer que des rapports supplémentaires avaient été également rédigés et sont disponibles sur les activités du centre d'activités régional de SPAW (CAR SPAW) et du réseau et forum des gestionnaires d'aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.7 et UNEP (DEPI)/CAR IG.29/INF.5 respectivement). Le Secrétariat a également salué Helene Souan, nouvelle directrice du CAR SPAW. Une brève présentation a résumé le travail détaillé dans le document UNEP (DEPI) /CAR IG.29/INF.3. Le Secrétariat a souligné les progrès accomplis au niveau du projet pilote concernant la liste des aires protégées, sur les activités en appui aux aires marines protégées et concernant la mise en œuvre du Plan d'action pour les mammifères marins, qui seront décrits sous les points suivants de l'Ordre du jour.
13. La délégation française a salué le travail réalisé par le Secrétariat et a déclaré que le rôle du CAR SPAW continue d'être renforcé. Elle a déclaré que l'arrivée d'une nouvelle directrice au CAR et le renforcement de son personnel devraient lui permettre de mettre en œuvre plus de projets dans le cadre du protocole SPAW et qu'elle souhaitait voir le Secrétariat continuer à coordonner étroitement les activités avec le CAR SPAW. Elle a également invité les autres parties réunies à affecter des ressources pour la mise en œuvre des activités du Plan de travail de SPAW, afin d'assurer que le travail du CAR SPAW, tel que l'établissement des groupes de travail, se base sur des engagements régionaux avec toutes les parties concernées.
14. La délégation des Etats-Unis a fait l'éloge du Secrétariat de se concentrer sur la mise en œuvre des activités de base, en particulier, tant dans les états du Protocole comme dans les états qui ne sont pas parties au Protocole. Ils ont également fait l'éloge des efforts du Secrétariat de collaborer avec d'autres organisations telles que le réseau de Conservation de la tortue de mer des Caraïbes (WIDECAS). La délégation a également exprimé sa satisfaction concernant les ateliers régionaux qui ont été organisés, en particulier ceux sur les échouages des mammifères marins, la conservation des tortues de mer en collaboration avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC) et l'invasion du poisson-lion (*Pterois volitans*).

15. Le délégué de la Barbade a reconnu l'importance du travail du CAR et de l'appui continu de la France. Ils ont félicité le Secrétariat sur le travail commencé sur les espèces exotiques envahissantes dans toute la région puisque ces espèces peuvent avoir des effets nuisibles pour la conservation des espèces menacées.
16. Le délégué de la Colombie a signalé que son pays avait fait des progrès sur deux activités essentielles du Plan de travail de SPAW : 1) un plan national pour le contrôle et la gestion du poisson-lion et 2) un atelier national de formation de formateurs sur les AMP qui a impliqué des représentants de différentes institutions nationales. Il a souligné que le travail continu du Secrétariat aidait la Colombie à renforcer une capacité nationale.
17. La délégation française a demandé que pour le futur rapport sur les budgets du Plan de travail, soient séparés les différents secteurs de SPAW, avec une information plus détaillée. Le Secrétariat a pris note des commentaires de la France et a accepté de continuer à œuvrer pour améliorer le format budgétaire.
18. L'observateur de Defenders of Wildlife a proposé que le Secrétariat s'associe au groupe de travail de l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN) sur les espèces exotiques envahissantes lorsqu'il travaillera sur les projets relatifs aux espèces envahissantes dans la région.
19. L'observateur de Humane Society International a demandé un éclaircissement sur le retard du groupe de travail concernant l'évaluation des dérogations au titre de l'article 11, paragraphe 2 du Protocole, dû à un manque de temps et de ressources. Ils ont demandé des informations sur ce qui était nécessaire pour établir le groupe de travail requis. Le Secrétariat a répondu que les ressources n'étaient pas disponibles pour coordonner ce groupe de travail et la priorité avait été accordée par la CdP5 au groupe de travail relatif à la liste des zones protégées.
20. L'observateur des Environmental Support Services a félicité le Secrétariat pour le travail effectué et a suggéré des consultations supplémentaires auprès d'autres organismes tels que l'Organisation des états des Caraïbes orientaux (OECS) et de l'IUCN, afin d'aider à compiler l'information sur la base de données de PAM. Le Secrétariat a répondu qu'ils étaient, en effet, en consultation avec ces derniers et d'autres organismes ; qu'en ce qui concerne la base de données des espèces de SPAW beaucoup plus de travail est exigé et que des collaborations avec d'autres organismes appropriés sont recherchées.

**POINT N° 5 DE L'ORDRE DU JOUR : LIGNES DIRECTRICES ET CRITERES  
D'EVALUATION POUR LES ZONES PROTEGEES QUI DOIVENT ETRE INCLUSES  
DANS LES LISTES DU PROTOCOLE SPAW - MISE A JOUR RELATIVE AU PROJET  
PILOTE**

21. Le Secrétariat a invité la directrice du CAR SPAW et coordinatrice du groupe de travail sur les Lignes directrices pour les zones protégées, à faire une brève présentation sur le document « rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et les critères pour

l'évaluation des zones protégées à inclure dans la liste du protocole SPAW - y compris le rapport sur le projet pilote » conformément au document UNEP (DEPI) /CAR IG.29/3.

22. La présentation a détaillé les résultats du projet pilote, lequel a démarré en septembre 2009. L'objectif du projet pilote, tel qu'il a été demandé par la CdP5, était de déterminer et mettre à jour, le cas échéant, le format des rapports annotés pour la liste des zones protégées au titre du protocole SPAW. Neuf zones protégées de toute la région ont été choisies pour participer au projet pilote et ont soumis des rapports dans le format annoté, de même que des commentaires sur le format lui-même. Un format révisé a été alors préparé par un sous-groupe consacré à cela et qui a été approuvé par tout le groupe de travail. Le Secrétariat a recommandé que les 9 zones protégées impliquées dans le projet pilote soient inscrites au titre du protocole SPAW car ils ont satisfait à tous les critères nécessaires de la liste.
23. Le délégué des Antilles néerlandaise a remercié tous les participants au projet, en particulier le CAR SPAW, le groupe de travail sur les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées, ainsi que les gestionnaires des zones protégées qui ont été impliqués dans le projet. Le délégué a appuyé les recommandations faites et le format révisé. Cependant, il a déclaré que l'information contenue dans le vieux format de rapport devrait encore être incluse dans la base de données qui a été développée parce que l'information était encore valable. Il a également convenu que les zones protégées utilisées dans le projet pilote devraient être incluses comme les neuf premières zones protégées inscrites au titre de SPAW.
24. Le délégué cubain a rejoint d'autres délégations en félicitant le Secrétariat pour le travail effectué et a déclaré que ce dernier a prouvé qu'un travail complexe peut être accompli grâce à une capacité accrue. Il a réitéré la nécessité de mettre en œuvre toutes les tâches associées au protocole et a demandé plus d'informations sur les coûts additionnels liés au projet. Le Secrétariat a déclaré que les dépenses liées au projet ont été couvertes par le CAR SPAW et faisaient partie des contributions au programme. Le CAR SPAW a également déclaré que les coûts financiers du projet ont été associés au développement de la base de données et les coûts additionnels avaient lieu au niveau des ressources humaines et le temps passé sur le projet, d'abord pour établir le groupe de travail et ensuite pour le coordonner et faire des apports et des propositions. Ils ont remercié tout ceux qui ont travaillé sur ce projet.
25. Le délégué du Venezuela a appuyé l'inscription de nouvelles zones protégées et a exprimé leur intention de soumettre 3 nouvelles zones du Venezuela à inscrire sous SPAW, dès que possible.
26. Le délégué colombien a demandé un éclaircissement concernant les 9 zones protégées incluses dans le projet pilote à inscrire sous SPAW lors de la réunion CdP6. Le Secrétariat a répondu que la décision prise à la CdP5 était d'approuver les zones protégées inscrites par le Comité consultatif scientifique et technique (STAC). Cependant, puisqu'aucune réunion du STAC n'avait été tenue cette année, le Secrétariat proposait d'approuver les zones protégées maintenant plutôt qu'attendre la prochaine réunion du STAC. Le délégué

colombien a demandé plus de temps pour consulter au niveau national avant de prendre une décision finale sur l'inscription des zones proposées.

27. Le délégué des Antilles néerlandaises a demandé que leurs zones protégées soient inscrites à la CdP6, étant donné le prochain changement du statut politique de ce pays, dans les jours qui suivent et qui exigera de recommencer le processus d'inscription dans les Pays Bas.
28. Le délégué de Cuba a fait remarquer que les listes proposées exigeaient l'examen du STAC, avant l'approbation par la CdP, et donc que la décision d'approuver la liste proposée de ces zones à la CdP6 devrait être exceptionnelle.
29. Les participants à la Réunion ont convenu que des progrès substantiels avaient été accomplis dans le processus d'inscription et qu'il était important de ne pas perdre l'élan, tout en reconnaissant la nécessité pour un certain nombre de Parties de tenir des consultations supplémentaires avant leur inscription finale dans la liste. Dans ce contexte, la réunion a accepté d'adopter « une formule flexible », sur une base exceptionnelle, afin de donner du temps supplémentaire aux consultations internes en vue de faire soumettre les neuf zones, dans un cadre de temps spécifique, au Secrétariat, leurs zones protégées pilotes finales, et les considérer provisoirement approuvées jusqu'à leur évaluation finale par le prochain STAC. Les délégués de la France et des Antilles néerlandaises ont réitéré que leurs pays n'avaient pas besoin de consultation supplémentaire et soumettaient leurs zones protégées pilotes de manière définitive à la CdP6. La réunion a adopté le format annoté révisé et a été d'accord sur les actions de suivi, tel que cela est reflété dans les décisions 2 à 6 contenues en annexe IV du présent rapport.

**POINT N° 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS DANS LA RÉGION DES CARAÏBES - PRINCIPALES ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE**

30. Le Secrétariat a invité la directrice du CAR SPAW à faire une brève présentation du document « Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes » (UNEP (DEPI) /CAR IG.29/INF.4) et a mentionné les documents additionnels de référence tels que le plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes (UNEP, 2008). La présentation a décrit les progrès accomplis pendant l'exercice biennal 2008-2009 sur les actions prioritaires définies au cours de la réunion CdP5.
31. Les actions prioritaires définies pendant la CdP5 comprennent la mise à jour et l'élargissement du groupe d'experts électronique sur les mammifères marins, l'organisation de trois ateliers sur les échouages de mammifères marins, la tenue d'un atelier sur l'observation de mammifères marins dans le milieu naturel et sur les meilleures pratiques associées, la planification d'un atelier sur les polluants et autres contaminants et leurs effets sur la santé des mammifères marins, et l'harmonisation des rapports concernant les captures accidentelles et ciblées des mammifères marins liées aux pratiques de pêche. Les deux dernières activités ont pris du retard à cause du manque de



financement. Le CAR SPAW a recommandé qu'il y ait un renouvellement des priorités qui n'avaient pas été mises en œuvre pendant l'exercice biennal 2008-2009, de continuer le suivi des ateliers sur les échouages, le développement et la mise en œuvre de la proposition LifeWeb, la mise en œuvre du premier ensemble d'activités. dans le cadre du plan régional de gestion pour le lamantin et, en général, le soutien continu à l'exécution du PAMM.

32. La délégation des Etats-Unis s'est jointe aux autres délégués, en remerciant le centre d'activités régional (CAR) pour tout le travail effectué en vue de mettre en œuvre ce projet. Elle a réitéré que les activités décrites dans le plan d'action devraient être explorées complètement avant que démarre le prochain ensemble d'activités. Ils ont souligné que 4 ateliers sur les échouages avaient été accomplis jusqu'ici, y compris l'atelier conduit à Trinidad, en 2005, et a remercié le gouvernement et les organisations non gouvernementales (O.N.G.) qui ont aidé à conduire/faciliter ces ateliers sur les échouements.
33. Le délégué du Venezuela a déclaré que la majeure partie du travail actuellement effectué au Venezuela, en ce qui concerne les mammifères marins, a impliqué la sensibilisation environnementale, en particulier, en ce qui concerne la Loi sur la biodiversité qui a été récemment passée. Le délégué a également déclaré qu'ils compilaient actuellement une liste de publications sur les mammifères marins et ont identifié environ 175 publications scientifiques sur les mammifères marins se trouvant dans les eaux vénézuéliennes.
34. Le délégué de la Colombie a déclaré qu'ils travaillaient actuellement sur un plan d'action national sur les mammifères marins et que suivant leur atelier sur les échouements des mammifères marins ils développeraient des protocoles nationaux pour leur région des Caraïbes et du Pacifique.
35. La délégation française a annoncé la création du sanctuaire de mammifère marin d'Agoa aux Antilles françaises. Maintenant que le sanctuaire a été établi, un comité ad hoc prendra la suite du comité de coordination actuel et permettra la tenue de consultations avec les autorités locales et autres parties prenantes y compris les pêcheurs, les scientifiques et les représentants d'O.N.G., afin de développer des propositions opérationnelles, de rédiger un plan de gestion et de prendre des mesures appropriées. La France a annoncé qu'ils proposeront l'inscription de cette aire au titre du protocole SPAW. Ils ont invité d'autres parties à prendre des mesures semblables et à déclarer des zones protégées pour les mammifères marins dans leurs eaux juridictionnelles.
36. La délégation des Antilles néerlandaises s'est jointe à d'autres délégués et observateurs en félicitant la France sur leur initiative Agoa et a indiqué qu'ils étaient intéressés à se joindre à la France avec une initiative semblable. Le délégué a énoncé qu'ils travaillent actuellement sur un plan de gestion dans leur zone économique exclusive (ZEE), qui inclurait la désignation des eaux dans la ZEE du Royaume des Pays Bas, comme une zone protégée pour les mammifères marins, et qu'il espérait travailler étroitement avec la France sur cette initiative.

37. La délégation française a fourni un bref résumé sur leur projet de réintroduction du lamantin dans le parc national de la Guadeloupe. Ils ont déclaré que le projet est prévu sur 8 ans et il est actuellement dans la phase préparatoire de 3 ans, qui comprend la conduite des études scientifiques sur la qualité de l'eau, les herbiers marins et l'implication des parties prenantes locales, ainsi que des études sur la distribution et l'abondance des populations source possibles de lamantins au niveau régional. Ils travaillent également sur des projets d'éducation et de sensibilisation dans les écoles. Le projet déterminera des zones appropriées d'habitat pour les animaux et une phase de surveillance de 5 ans pourra permettre une réintroduction réussie.
38. La délégation des Etats-Unis a demandé des informations supplémentaires sur le projet, spécifiquement si une étude de faisabilité allait être conduite et d'où ils avaient l'intention d'obtenir les animaux. Ils ont également demandé des informations sur la taille initiale de la population ; les conditions de pré libération, le cas échéant ; l'absence d'études génétiques nucléaires pour l'identité des stocks ; le trafic des navires dans la zone, les mesures de succès du projet ; et des données sur la distribution historique des lamantins dans la zone proposée. La délégation française a déclaré qu'ils avaient entrepris des études scientifiques et étaient disposés à fournir des copies à la délégation des Etats-Unis. Ils ont ajouté qu'ils collaboraient actuellement avec Cuba, le Mexique, Porto Rico et le parc national de la Guadeloupe, et reconnu que bien que les collisions avec les navires étaient une question importante, une étude faite en Guadeloupe avait indiqué que les niveaux du trafic de bateaux étaient beaucoup plus bas qu'en Floride et donc cela ne serait pas un problème majeur. Ils ont estimé que la population de base, selon une étude de faisabilité, serait de 15 animaux et pensent entreprendre des études génétiques l'année prochaine. Ils ont déclaré qu'ils considéreraient obtenir des animaux de Cuba et de la Guyane française, mais qu'ils étudiaient toujours différentes options et qu'ils étaient en contact avec d'autres pays.
39. L'observateur du Mote Marine Laboratory /ancien Président de la Commission des mammifères marins des USA a déclaré c'était un privilège d'avoir été impliqué dans le développement et l'exécution du plan d'action régional pour les lamantins et du PAMM. Il a remercié le Secrétariat et le CAR SPAW pour tout le travail qui a été effectué et a mentionné que la Commission des mammifères marins avait aidé dans le passé à financer des activités et continuerait si tout va bien à assurer l'appui nécessaire. Une des activités que la Commission a appuyée financièrement a été l'établissement d'un groupe d'experts actif et crédible pour guider et faciliter l'exécution du PAMM. L'observateur a déclaré que bien que la Commission était maintenant sous une nouvelle direction et examinait à nouveau ses responsabilités et orientation, il était confiant que la Commission considérerait sérieusement les propositions et qu'elle soutiendrait de futures activités. Il a personnellement soutenu les recommandations proposées concernant de futures activités dans le cadre du PAMM et a suggéré d'avancer sur les priorités en attente de mise en œuvre, telles que l'atelier sur les polluants et l'évaluation des prises accessoires, ainsi que sur des activités comprises dans le plan d'action du lamantin. Il a en outre déclaré que des lamantins sont présents dans 20 pays de la région des Caraïbes et que dans la moitié de ces pays les populations pourraient disparaître dans un délai de 10 à 20 ans. Tandis qu'il reconnaissait que certains experts sont prudents au sujet du projet de réintroduction, d'autres le considèrent comme une opportunité de conservation. Il a réitéré que tandis que

la conservation peut être informée par la science, des efforts de conservation peuvent également être retardés par l'attente des données scientifiques. Il a donné l'exemple du baiji (*Lipotes vexillifer*) et le suivi qui en a eu lieu, alors qu'aucun effort de conservation n'a été correctement décrété et ces espèces sont maintenant disparues.

**POINT N° 7 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROGRAMME REGIONAL DE SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2010-2011**

40. La réunion a été informée que la coordination de programme continue d'être assurée par l'équipe SPAW, qui inclut actuellement un officier de programme et une secrétaire bilingue (assistante), basés à l'UCR à Kingston, avec l'aide de l'équipe du CAR SPAW en Guadeloupe. Le Secrétariat a noté qu'il y a maintenant une lettre d'informations SPAW et a demandé que les parties transmettent leurs réactions à ce sujet via la liste de diffusion. Il a été reconnu que depuis l'entrée en vigueur du Protocole en 2000, les demandes vis-à-vis du Secrétariat n'ont fait qu'augmenter, y compris la collecte de fonds. Des alliances stratégiques seront maintenues et de nouvelles alliances seront encouragées par la coordination, avec des organismes appropriés ainsi que des accords de collaboration avec des initiatives existantes et émergentes.
41. Les activités concernant le «renforcement des zones protégées» prévoient la consolidation du réseau et forum CaMPAM par le biais de partenariats supplémentaires, notamment avec GCFI et US/NOAA, et le «Caribbean Challenge» avec une contribution financière généreuse du gouvernement d'Italie. L'appui comprend des réunions annuelles des gestionnaires d'AMP au GCFI ; des micro financements pour les AMP se focalisant sur de meilleures pratiques ; le programme de formation de formateurs sur la gestion des AMP et les formations locales subséquentes ; une mise à jour de la base de données AMP, de même que des liens appropriés de coordination avec l'initiative Caribbean Challenge, et l'Initiative des espèces migratoires de l'hémisphère occidental (WHMSI). Le CaMPAM a évolué de son concept original de forum de discussion et d'échange d'informations. Il s'agit maintenant d'un réseau régional actif avec de nombreuses initiatives, en particulier à travers le programme de micro financements des AMP.
42. Un cours régional de formation de formateurs pour les pays hispanophones a été organisé en République Dominicaine en juin 2010, grâce à l'appui financier de l'Espagne pendant l'exercice biennal précédent. Des réunions régionales, y compris une formation, sont programmées pour 2011 dans le cadre de l'initiative Caribbean Challenge cette formation est orientée vers les besoins des AMP des pays associés jusqu'ici à cette initiative.
43. Les activités de l'initiative Caribbean Challenge (CCI en anglais) ont une vaste portée géographique (la zone des Caraïbes) avec un accent mis sur les pays associés au Caribbean Challenge, avec des projets d'AMP soutenus par le FEM. Il a été remarqué que les Caraïbes avaient rejoint d'autres régions autour du monde pour protéger 20% de ses ressources marines d'ici 2012. Suite à cela, une initiative de TNC et autres associés a été lancée, avec l'appui financier du FEM, pour fournir un fonds d'affectation aux pays engagés à l'initiative Caribbean Challenge.

44. L'élaboration des critères d'évaluation des dérogations, au titre de l'article 11 (2), seront une priorité (UNEP (DEC) /CAR WG.29/INF.5). Des consultations informelles auprès d'experts et une coordination avec des initiatives pertinentes (par exemple, le projet de liste rouge de l'UICN pour les Caraïbes) seront considérées, dès que possible, afin d'entreprendre une liste des espèces qui ne sont pas encore incluses dans les annexes du Protocole (voir UNEP(DEPI)CAR WG.31/INF.6, UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.7 et UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.5).
45. L'équipe de coordination du CaMPAM compte environ 20 experts qui donnent leur appui dans divers domaines. Cette équipe aide au renforcement de capacités et à la gestion des zones protégées. Des réunions sont tenues annuellement pour conduire des sessions spéciales sur des questions des AMP et pour faciliter des échanges avec des planificateurs, des pêcheurs et des scientifiques, dans la mise en œuvre de meilleures pratiques. Le Secrétariat cherche à aider le CaMPAM à développer un programme d'accompagnement, en utilisant une AMP établie comme outil pour diffuser les meilleures pratiques. sur le long terme, en impliquant d'autres associés et experts. En outre le Secrétariat aidera le CaMPAM dans la résolution de conflits, la sensibilisation des communautés et le travail sur les aspects réglementaires.
46. Sous la composante « Conservation des espèces menacées et en voie de disparition », un accent particulier sera mis sur la mise en œuvre du PAMM. De plus, l'appui et la promotion de diverses activités continueront d'inclure le développement de nouveaux plans d'action pour la restauration des tortues marines (STRAP, en anglais), l'élaboration de l'index des sites de suivi des tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) et la mise en œuvre des actions des STRAP par le biais du réseau de conservation des tortues marines des Caraïbes (WIDECAST). Le travail continuera, en collaboration avec la SCSCB et Birdlife, sur les oiseaux migrateurs et la protection de leurs habitats et avec le CABI sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans la Caraïbe insulaire. Une réunion a eu lieu cette année à Cancun, Mexique, pour commencer à développer une stratégie régionale en vue de contrôler le poisson-lion.
47. La mise en œuvre des activités liées au développement des observations de cétacés en mer et l'adoption de bonnes pratiques sera conduite avec le financement apporté en 2009 par la Commission des mammifères marins des USA. Le CAR SPAW apportera un financement en 2010 et 2011 à diverses activités de soutien liées au PAMM, en particulier, l'exécution du plan de gestion du lamantin et des activités d'observation des cétacés. En outre, le financement apporté par l'Espagne dans le cadre du projet LifeWeb permettra la mise en œuvre des activités de planification spatiale liées à la conservation des mammifères marins, et focalisées sur une approche écosystémique et des couloirs migratoires.
48. Dans le cadre de la composante « Conservation des principaux écosystèmes », le Secrétariat participe à la mise en œuvre du projet du FEM du Grand écosystème marin des Caraïbes, avec le PNUD et l'IOC/IOCARIBE de l'UNESCO, en dirigeant le projet pilote sur la biodiversité des récifs. Le projet prêtera une attention particulière au renforcement des cadres de gestion des grandes zones marines, suivant une approche

multisectorielle et écosystémique, et imposant la participation des parties prenantes. Des activités pilotes sont programmées pour la Colombie, la République Dominicaine/Haïti, et la Jamaïque. Le Secrétariat continuera à servir de point de liaison régional à l'ICRI, soutiendra et favorisera la gestion des récifs coralliens et leur surveillance, pendant l'exercice biennal.

49. Le Secrétariat a présenté un budget, comme supplément au plan de travail, pour des activités à développer en 2012. Ce supplément a été proposé pour couvrir les éléments du budget qui ont été reportés du plan de travail précédent. En ce qui concerne les Parties à SPAW, celles qui avaient des arriérés au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes ont été encouragées à accueillir des réunions, comme cela avait été plaidé lors des CdP précédentes. Il a été souligné qu'aucune réunion du STAC n'avait été prévue pour 2011, à cause de limitations de fonds.
50. Le délégué de la Barbade s'est joint à d'autres délégués et observateurs pour exprimer leur approbation, de principe, de l'addendum, et demander du temps supplémentaire pour se concerter avec leurs gouvernements respectifs. Ils ont appuyé la suppression de la section sur le tourisme durable parce qu'ils ont jugé qu'il était nécessaire de terminer le travail déjà amorcé. Le délégué a mentionné la nécessité de s'assurer que la réunion du STAC soit prévue au budget, afin que le Secrétariat n'ait pas à dépendre de la bonne volonté des parties contractantes.
51. Le délégué des Etats-Unis a demandé un éclaircissement sur la façon dont le budget proposé prévoyait de remettre le Secrétariat sur la bonne voie, puisqu'il n'y avait aucune réunion intergouvernementale programmée pour 2013. Concernant les activités 2010-2011 le délégué a demandé un éclaircissement sur la façon dont l'information obtenue par les bases de données du CaMPAM et des AP serait synergique, puisque les bases de données n'étaient pas identiques. En outre, il a identifié le travail effectué sur l'article 11 (2) à savoir les dérogations aux mesures de protection des espèces, comme une question prioritaire, et a félicité le Secrétariat pour le travail effectué avec WIDECAS, faisant bon accueil à d'autres collaborations en ce qui concerne la conservation des tortues marines. Il a également recommandé que le Secrétariat continue à développer des collaborations avec les principales parties prenantes pour identifier de nouveaux dépositaires de l'information sur le poisson-lion.
52. Le délégué de Cuba a informé la CdP qu'il y avait des espèces énumérées aux annexes de SPAW qui n'auraient pas dû y être incluses. Une suggestion a été faite par le délégué pour réactiver le groupes de travail sur la liste des espèces. Le délégué a également recommandé que l'annexe soit mise à jour en entreprenant une étude comparative avec d'autres listes, par un processus de cas par cas, avec un mandat donné au groupe de travail pour fournir un rapport lors de la prochaine réunion du STAC.
53. Le délégué de la France a mentionné la nécessité de renforcer la coordination du Secrétariat avec d'autres conventions internationales sur la biodiversité. Le délégué a demandé que le CAR SPAW publie des liens vers tous les projets régionaux appropriés sur leur site Web et inclue des liens à d'autres initiatives appropriées, afin que l'exécution de projet puisse être surveillée. Le délégué a été satisfait par le budget, mais a

recommandé quelques modifications pour montrer les contributions de la France en 2010 aux activités du CAR SPAW.

54. Le délégué de la Colombie a identifié les activités qui avaient été reportées de l'exercice biennal précédent et qui doivent encore être mises en œuvre. Le délégué a recommandé de ne plus proposer aucune nouvelle activité jusqu'à ce que les activités en cours soient accomplies.
55. Le délégué des Etats-Unis a exprimé sa réticence en voyant un autre document élaboré pour analyser différentes espèces destinées à la liste. Le délégué a recommandé que toutes les parties prennent note des textes du protocole de SPAW qui statue que n'importe quelle partie peut nommer des espèces à ajouter/supprimer et donc les soumettre au STAC. Le délégué a suggéré que les potentiels groupes de travail apportent des espèces spécifiques au lieu de passer en revue les listes entières, afin de ne pas créer un exercice onéreux tout en tenant compte toujours des révisions. Le délégué cubain a répondu que l'exercice suggéré par le délégué des Etats-Unis serait une tâche impossible à conduire d'une façon juste, particulièrement à la lumière des difficultés rencontrées lors de la constitution du groupe de travail précédent. Le délégué a recommandé un examen des espèces n'ayant pas répondu aux exigences, en particulier des espèces endémiques.
56. Le délégué des Antilles néerlandaises a mentionné la nécessité de revoir les critères nécessaires aux dérogations, puisque leur niveau de compréhension des lignes directrices et les critères d'inclusion et la gestion des espèces énumérées était l'une des raisons pour lesquelles certains pays ne faisaient pas partie du protocole SPAW. En ce qui concerne la liste des espèces, le délégué a suggéré que la réunion du STAC, avant la CdP, examine les espèces qui ne sont pas listées, mais qui devraient l'être. En ce qui concerne les espèces qui ne devraient pas se trouver sur la liste, le délégué était en désaccord avec le délégué de Cuba, concernant la nécessité d'un groupe de travail. Il a proposé que les différents pays identifient les espèces endémiques qui devraient être listées et les présentent lors de la prochaine réunion du STAC. Le délégué a ensuite mentionné la nécessité d'avoir des experts disponibles pour s'occuper des conditions d'inclusion/suppression des espèces dans la liste. Il a recommandé une approche de projet pilote pour satisfaire le besoin d'inclure/supprimer des groupes spécifiques d'animaux, tels que certaines espèces de poissons avec l'aide des experts. Le délégué a également recommandé au Secrétariat de collaborer avec l'UICN.
57. Le délégué de la République Dominicaine a suggéré qu'ils pourraient accueillir la prochaine réunion du STAC SPAW.
58. L'observateur de Humane Society International a mentionné la migration naturelle des espèces exotiques envahissantes comme un problème significatif. Il a recommandé une plus grande collaboration entre SPAW et la Convention CITES pour aborder les menaces des espèces exotiques envahissantes. Il a relevé l'orientation du nouveau secrétaire général de CITES sur ces questions et a indiqué son intérêt de former des collaborations avec d'autres groupes d'intérêt, en utilisant la CBD pour la mise en œuvre des stratégies nationales. L'observateur a soutenu l'avis du délégué des Antilles néerlandaises et a proposé que la priorité soit donnée à aborder l'Article 11 (2). Il a

proposé que la liste ou la suppression de la liste des espèces devrait être laissée aux différentes parties.

59. L'observateur de l'Institut pour la protection des animaux a mentionné leur préoccupation quant au programme de réintroduction du lamantin en Guadeloupe. Cette préoccupation est liée au transport et à la capture d'animaux ainsi qu'au processus de sensibilisation des populations locales de la Guadeloupe. L'observateur a exprimé son incertitude au sujet du processus qui sera appliqué au moment d'évaluer les dérogations concernant des animaux venant des parties de SPAW.
60. Le Secrétariat s'est excusé du retard survenu dans la disponibilité des documents, causé par plusieurs circonstances, comme la fermeture du Secrétariat en mai par le secrétaire général de l'ONU, dû à des soucis de sécurité en Jamaïque. Le Secrétariat a également reconnu le besoin des parties d'une consultation supplémentaire avec leurs gouvernements sur l'addendum proposé au budget. Le Secrétariat s'est engagé à assurer le processus qui le remettrait sur la voie vers la fin de 2012, et a également remercié le délégué de la République Dominicaine pour sa proposition d'accueillir la prochaine réunion.
61. Le Secrétariat a remercié les délégués et observateurs pour leurs commentaires et apports et les a informés qu'ils seraient incorporés à la révision du plan de travail et dans le budget. Le Secrétariat a reconnu que les activités décrites pour le PAMM étaient ambitieuses, mais a réitéré qu'il n'avait pas l'intention d'essayer d'accomplir toutes les tâches en même temps. Au contraire, le Secrétariat identifierait les priorités précédemment approuvées dans le plan quinquennal pour mettre en œuvre les activités qui pourraient être réalisées en fonction des ressources financières et humaines disponibles. Les parties ont été informées que le renforcement de capacités concernant les échouements des mammifères marins continuerait. Le Secrétariat a également informé les délégués des Etats-Unis qu'ils étaient entièrement conscients de la compatibilité des deux bases de données et que quelques évaluations préliminaires avaient été conclues.
62. Le délégué de Cuba a suggéré qu'une partie du budget soit développer pour afficher la coordination des groupes de travail, y compris toute allocation additionnelle considérée nécessaire.
63. La réunion a approuvé le Plan de travail et le budget révisés du programme régional de SPAW, pour l'exercice biennal 2010-2011, avec les modifications et les priorités y reflétées, et a demandé qu'il soit soumis à la quatorzième réunion intergouvernementale et à la onzième réunion des parties contractantes pour adoption finale.

#### **POINT N° 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

64. La délégation française a rappelé aux Parties que la 2ème Conférence Internationale sur les Aires Protégées pour les Mammifères Marins se tiendrait en Martinique, en novembre 2011. Ils ont déclaré que le programme serait soumis à tous les délégués et téléchargé sur tous les sites Web pertinents.

65. Le délégué des Antilles néerlandaises a indiqué que le Banc de Saba a été déclaré zone protégée et cette désignation incluait l'interdiction d'y ancrer de gros cargos, ainsi que dans la ZEE des Antilles néerlandaises. Il a déclaré qu'il s'agissait de la première étape en vue de protéger la biodiversité du Banc de Saba. Les Pays Bas ont proposé que l'Organisation maritime internationale (OMI) désigne le Banc de Saba comme zone marine sensible, dans le but de fournir des instruments additionnels pour sa protection. Même si cela devait encore prendre 2 années, il est persuadé qu'il recevra une réponse positive de la part de l'OMI. Comme dernière action des Antilles Néerlandaises, Banc Saba est désormais la 5<sup>ème</sup> plus grande zone protégée des Caraïbes.
66. Le délégué des Antilles néerlandaises a également déclaré qu'après le 10 octobre 2010, les Antilles néerlandaises n'existeraient plus avec Curaçao et St Maarten, qui seront plus indépendants ; et que Bonaire, Saba et Saint-Eustache retourneront sous la pleine juridiction des Pays Bas. Le Royaume des Pays Bas demeurera partie à SPAW, mais la représentation interne, lors des réunions de SPAW, peut changer. Le Secrétariat devrait informer toutes les juridictions séparément et de nouveaux points de liaison devront être identifiés.
67. La délégation des Etats-Unis a annoncé la possibilité de financement de projets dans le cadre du programme de corail de NOAA. Ils ont déclaré que la date limite de soumission était le 8 novembre 2010, et que les fonds ont été désignés pour soutenir le renforcement de capacités et un réseau de AMP.
68. Le délégué du Venezuela a annoncé une interdiction de la pêche au filet de drague, afin d'améliorer le rétablissement et la biodiversité des récifs de corail.
69. Le délégué du Guyana, en tant que le plus nouveau membre à la Convention, a souhaité remercier le Secrétariat. Il a déclaré qu'ils étaient heureux d'être impliqués et qu'ils espéraient tirer profit des enseignements appris lors des réunions précédentes. Il a déclaré que des discussions ont eu lieu l'année dernière en vue de la désignation d'une zone côtière protégée qui serait la première du genre. Une stratégie nationale d'économie de carbone a été également formulée où environ 75% de la couverture forestière du Guyana serait inclus afin de maintenir et conserver la biodiversité. Il a ajouté que des synergies naturelles existent entre le travail actuellement en cours au Guyana et le protocole de SPAW et qu'ils espèrent réaliser les objectifs du protocole SPAW.
70. La délégation française a informé les Parties que la Guadeloupe collaborait avec St. Maarten et les Antilles néerlandaises sur des projets conçus pour préserver des espèces protégées. Ils ont demandé au Secrétariat des informations sur des tortues et des requins dans les Caraïbes, des thèmes qui ont été discutés lors de la réunion sur l'exercice biennal 2008-2009.
71. L'observateur de Humane Society International a remercié le délégué des Antilles néerlandaises pour tout le travail effectué au nom de SPAW et a souhaité lui exprimer, ainsi qu'aux Antilles néerlandaises, ses meilleurs vœux pour l'avenir. L'observateur a également rappelé les parties que la dernière réunion de STAC a examiné l'information



sur les rassemblements de ponte de frai de certaines espèces de poissons. Il a proposé que le CAR travaille sur la compilation de l'information sur les rassemblements de ponte de frai de toute la région pour en augmenter la quantité d'information disponible.

72. L'observateur des Defenders of Wildlife a félicité les parties pour la préparation des documents et les a encouragés à incorporer plus agressivement les impacts du changement climatique et les actions sur les mammifères marins dans les documents de travail préliminaires.
73. Le délégué des Antilles néerlandaises a applaudi la décision du Secrétariat d'accueillir un groupe de discussion sur la valeur de la biodiversité lors de la réunion intergouvernementale (IG).

#### **POINT N° 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DES DECISIONS DE LA REUNION**

74. Le rapporteur a présenté la version préliminaire des Décisions de la réunion, que les participants ont passée en revue et ont adoptée, tel qu'il apparaît en **Annexe IV**.

#### **POINT N° 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA REUNION**

75. La réunion a été close le mardi 5 octobre 2010, à 20h30, par le Secrétariat qui a remercié les délégués et les interprètes de leur participation. Le Secrétariat a tenu à souligner les changements ainsi que le travail qui a été accomplis par le CAR SPAW en Guadeloupe et le gouvernement français. Cependant, le Secrétariat a reconnu que les ressources financières sont limitées et qu'ils continuent à rechercher d'autres collaborations. Il a remercié les membres de la table principale et le délégué de la République Dominicaine pour son offre d'accueillir probablement la prochaine réunion du STAC SPAW.

**ANNEXE I - LISTE DES PARTICIPANTS**

SIXIEME REUNION DES PARTIES CONTRACTANTES (CDP) AU PROTOCOLE RELATIF AUX ZONES ET A LA VIE SAUVAGE SPECIALEMENT  
PROTEGEES (SPAW) DANS LA REGION DES CARAÏBES, LE 5 OCTOBRE 2010

**LISTE DES PARTICIPANTS**

<i>Country/Pays / País</i>	<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<b>BARBADOS</b>	Kim Downes Agard	Environmental Officer	Natural Heritage Department No 1 Sturges, St, Thomas	Tel: 246 438 7761/2 Fax: 246 438 7767 <a href="mailto:heritage@barbados.gov.bb">heritage@barbados.gov.bb</a>
<b>BELIZE</b>	Beverly Wade	Fisheries Administrator	Fisheries Department Ministry of Agriculture & Fisheries Princess Margaret Drive Belize City, Belize	<a href="mailto:species@btl.net">species@btl.net</a> Tel: 501-224-45552/203-2623 Fax: 501-203-2983
<b>COLOMBIA</b>	Andrea Ramírez Martínez	Contratista de la Dirección de Ecosistemas	Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial Calle 37 No. 8-40, Bogotá	<a href="mailto:aramirez@minambiente.gov.co">aramirez@minambiente.gov.co</a> Tel: 57 1 3323400 ext. 2490 Fax: 57 1 3323457
<b>CUBA</b>	Enrique Moret Hernández	Vicedirector	Dirección de Cooperación Internacional Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente	Tel: 537 866 0606 Fax: 537 866 8054 <a href="mailto:emoret@citma.cu">emoret@citma.cu</a>
<b>DOMINICAN REPUBLIC</b>	Ydalia Acevedo	Viceministra de Costeros y Marinos	Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Av. John F. Kennedy Edif. Ministerio Agricultura 1a Planta Santo Domingo	Tel. 809 547-2585 Cell : 809 501-2692 <a href="mailto:costeros.marineros@ambiente.gob.do">costeros.marineros@ambiente.gob.do</a> <a href="mailto:ydalia.acevedo@ambiente.gob.do">ydalia.acevedo@ambiente.gob.do</a>
<b>FRANCE</b>	Laurent Caplat	Charge de Mission Mers Régionales DAEI/SCCDD/BBM	Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer Tour Pascal A-6 Place des Degrés-92 055 La Défense cedex	Tel:00-33(1)4081-7613 Fax: 00-33(1)4081-1610 <a href="mailto:Laurent.caplat@developpement-durable.gouv.fr">Laurent.caplat@developpement-durable.gouv.fr</a>
	Fanny Lendi Ramirez	Coordination Internationale et communautaire-Biodiversité DGALN/DEB	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer Arche sud-92055 La Défense cedex	Tel: 33(1)4081-3717 Fax: 33(1)4081-7719 <a href="mailto:Fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr">Fanny.lendi-ramirez@developpement-durable.gouv.fr</a>
	Ferdy Louisy	Vice-Président du Conseil General de Guadeloupe	Vice-President de l'Agence des Aires marine protegees President du Parc National de Guadeloupe	Tel. 590 690 351 770 <a href="mailto:Ferdy.louisy@guadeloupe-parcnational.fr">Ferdy.louisy@guadeloupe-parcnational.fr</a>
	Denis Girou	Directeur	Parc National de Guadeloupe	Tel. 590 690 837 880
	Jerome Blanchet	Chargé de mission biodiversité	DIREN Guadeloupe	Tel. 590 590 999 992 <a href="mailto:Jerome-jp.blanchet@developpement-durable.gouv.fr">Jerome-jp.blanchet@developpement-durable.gouv.fr</a>

<b>GUYANA</b>	Damian Joseph Fernandes	Director of the National	Resources Management Division Environmental Protection Agency Ganges Street Sophia, Georgetown	<a href="mailto:damianjf@gmail.com">damianjf@gmail.com</a> Tel Office:225-5370
<b>NETHERLANDS ANTILLES</b>	Paul C. Hoetjes **	Senior Policy Advisor	Ministry of Public Health and Social Development Department of Environment and Nature (MINA) Schouwburgweg 26, Building E Curacao	<a href="mailto:paul@mina.vomil.an">paul@mina.vomil.an</a> Tel: 599 9 466 93 07 Fax: 599 9 461 02 54
	Darryllin van der Veen	Senior Legal Advisor	Ministry of General and Foreign Relations of the Netherlands Antilles Directorate of Foreign Relations of the Netherlands Antilles	<a href="mailto:darryllin.vanderveen@gov.an">darryllin.vanderveen@gov.an</a> (Tel) 599 9 461 39 33 (Fax) 599 9 461 71 23
<b>PANAMA</b>	Ibelice Añino		Jefa del Departamento de Vida Silvestre y Biodiversidad de Autoridad Nacional del Ambiente	
<b>ST. LUCIA</b>	Cecil Lyndon John	Assistant Chief Forest Officer	Forestry Department Ministry of Agriculture, Lands, Forestry and Fisheries Union, Castries	<a href="mailto:lynjohn1@yahoo.com">lynjohn1@yahoo.com</a> Tel: 758 468 5640 Fax: 758 450 2287 Cel. 758 486 8645
<b>TRINIDAD AND TOBAGO</b>	Mr. Julius Smith	Environmental Biologist	Environmental Policy And Planning Division Ministry of Housing and the Environment 76, Henry Street Port of Spain	<a href="mailto:Julius.smith@phe.gov.tt">Julius.smith@phe.gov.tt</a> Tel:868-623-7501 Fax:868-625-5877
<b>TURKS AND CAICOS</b>	Mary Harvey	Permanent Secretary	Ministry of Environment and District Administration Government Compound Grand Turk Turks and Caicos Islands	Tel 649 946-2801 Fax: 649 946-1366 <a href="mailto:minnaturalresources@gov.tc">minnaturalresources@gov.tc</a> <a href="mailto:mharvey@gov.tc">mharvey@gov.tc</a>
<b>UNITED KINGDOM</b>	Mervin Hastings	Senior Marine Biologist Conservation and Fisheries Department	Ministry of Natural Resources and Labour Government of the British Virgin Islands P.O. Box 3323, Road Town, Tortola, British Virgin Islands	<a href="mailto:Mhastings@gov.vg">Mhastings@gov.vg</a> Tel:284-494-5681 or 284-494-3429 Cell: 284-540-0471 Fax: 284-494-2670
<b>UNITED STATES OF AMERICA</b>	Sherry Zalika Sykes	Foreign Affairs Officer	Office of Ocean and Polar Affairs Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs Department of State 2201 C Street NW Washington DC 20520	<a href="mailto:sykesSZ@state.gov">sykesSZ@state.gov</a> Tel: 202 647 3879 Fax: 202 647 4353

	Elizabeth S. McLanahan	Acting Deputy Director	U.S. Department of Commerce National Oceanic And Atmospheric Administration International Foreign Affairs Office 14 <sup>th</sup> & Constitution Avenue, NW Room 6224 Washington DC 20320	<a href="mailto:Elizabeth.mclanahan@noaa.gov">Elizabeth.mclanahan@noaa.gov</a> Tel: 202 482 5140 Fax: 202 482 4307
	Nancy K. Daves	U.S. Department of Commerce	National Oceanic and Atmospheric Administration Office of International Affairs Capacity Building Coordinator NOAA Fisheries	<a href="mailto:Nancy.daves@noaa.gov">Nancy.daves@noaa.gov</a> Tel: 301 – 713-099 ext. 118 301-518-5234
	Annie Hillary	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic And Atmospheric Administration National Ocean Service International Program Office 1315 East—West Hwy, N/IP Silver Spring, MD 20910	<a href="mailto:Annie.hillary@noaa.gov">Annie.hillary@noaa.gov</a> Tel: 301 713 3078 Fax: 301 713 4263
	Sasha Koo-Oshima	Senior Advisor	U.S. Environmental Protection Agency Office of International & Tribal Affairs Global Affairs and policy 1200 Pennsylvania Ave., NW 2660R Washington DC 20460 USA	<a href="mailto:Koo-Oshima.sasha@epamail.epa.gov">Koo-Oshima.sasha@epamail.epa.gov</a> Tel: 202 564 4947 Fax: 202 565 2411
	Oliver Lewis	Attorney-Adviser	Office of the Legal Adviser Department of State 2201 C Street NW Washington DC 20520	<a href="mailto:lewisom@state.gov">lewisom@state.gov</a> Tel: 202 647 1698 Fax: 202 736 7620
	Steve Morrison	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic And Atmospheric Administration National Ocean Service International Program Office 1315 East—West Hwy, N/IP Silver Spring, MD 20910	<a href="mailto:Steve.morrison@noaa.gov">Steve.morrison@noaa.gov</a> <a href="tel:301">Tel:301</a>
<b>VENEZUELA</b>	Luz Amilia Sanchez	Jefe de la División de Áreas Naturales Protegidas,	Oficina de Diversidad Biológica Ministerio del Poder Popular para el Ambiente	<a href="mailto:Lsanchez@minamb.gob.ve">Lsanchez@minamb.gob.ve</a> Tel: 58-212-408-2156/2153 Cel: 58-441-2360-1538 Fax: 58-212-408-4794

**OBSERVERS**  
**UNITED NATIONS/SPECIALIZED AGENCIES/INTERGOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

<i>Organisation/Organisation/ Organización</i>	<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<b>Animal Welfare Institute</b>	Susan Millward	Executive Director	Animal Welfare Institute 900 Pennsylvania Avenue, SE Washington, DC 20003	Tel: 202 446 2123 Fax: 202-446-2131 Email: <a href="mailto:susan@awionline.org">susan@awionline.org</a>
<b>Association Evasion Tropicale</b>	Caroline Rinaldi	Marine Mammal Expert	Rue des Palétuviers, 97125 Bouillante, Guadeloupe	Tel. (590) 690 338-124 / (590) 590 927-424 <a href="mailto:evastropic@wanadoo.fr">evastropic@wanadoo.fr</a>
<b>Defenders of Wildlife</b>	Alejandra Goyenechea	International Council	Defenders of Wildlife International Counsel 1130 17 <sup>th</sup> Street, NW Washington, DC, 20011	<a href="mailto:agoyenechea@defenders.org">agoyenechea@defenders.org</a> Tel:202-772-3268 Fax:202-682-1331
<b>Eastern Caribbean Cetacean Network/Stellwagen Bank National Marine Sanctuary</b>	Nathalie Ward	External Affairs Coordinator	175 Edward Foster Road Scituate, Massachusetts 02066	Tel. 781 545-8026 ext. 206 Fax: 781 545-8036 Cell. 781 424-0698 <a href="mailto:nathalie.ward@noaa.gov">nathalie.ward@noaa.gov</a>
<b>Eastern Caribbean Coalition for Environmental Awareness (ECCEA)</b>	Lesley Sully	CEO	BP 4030 Terres Sainville 97254 Fort de France Cedex Martinique French West Indies	Tel. 596 656 725 <a href="mailto:ecceacaribbean@gmail.com">ecceacaribbean@gmail.com</a>
<b>Environmental Support Services</b>	Lloyd Gardner	Manager	Environmental Support Services, LLC P.O. Box 305031 St. Thomas, VI 00803-3051 U.S.A.	Tel: 340-714-0936 Email: <a href="mailto:lsg_jr@hotmail.com">lsg_jr@hotmail.com</a> <a href="http://www.ess-caribbean.com">http://www.ess-caribbean.com</a>
<b>GRENADA</b>	Paul E. Phillip	Senior Environmental Officer	Ministry of Environment, Foreign Trade and Export Development Financial Complex Carenage, St. George	<a href="mailto:paul.phillip@gmail.com/paul.phillip@gov.gd">paul.phillip@gmail.com/paul.phillip@gov.gd</a> Tel:473-440-2101 Fax:473-440-0775
<b>HONDURAS</b>	Lic. Carlos Garcia	Director General de Biodiversidad	Secretaria de Recursos Naturales y Ambiente (SERNA)	Tel:504 232 5078 Fax: 504 232 6250
<b>Humane Society International</b>	Ronald Orenstein	Consultant	Humane Society International	1825 Shady Creek Court Mississauga, ON CA L5L 3W2
<b>MEXICO</b>	María Antonieta Ricoy Polidura	Subdirectora para la Agenda Azul	Dirección General Adjunta de Acuerdos Ambientales Multilaterales Bld. Adolfo Ruiz Cortinez #4209 Jardines en la Montaña, C.P.14210 Del Tlalpan. México, D..F.	Tel. 52 55 5629-0600 ext. 12216 Fax: 52 55 5628-0654 Cel: 044(55)-5403-0292 <a href="mailto:antonieta.ricoy@sermanat.gob.mx">antonieta.ricoy@sermanat.gob.mx</a>

<b>NICARAGUA</b>	Carlos Ramiro-Mejia	Responsable de Fauna y Pesca	Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales Kilometro 12 ½ carretera norte Managua . Nicaragua	Tel: (505) 2233-1112 cmejia@marena.gob.ni
<b>RAC/REMPEITC-Carib</b>	Thomas Smith	Director	RAC/REMPEITC-Carib Curacao, RAC/REMPEITC-Carib SecuMahuma z/n Aviation Building	<a href="mailto:Carla@cep.unep.org">Carla@cep.unep.org</a> Tel: 005-999-868-3409 Fax:005-999-868-4996
<b>RAMSAR</b>	Maria Rivera	Consejera Principal, Americas Senior Advisor Americas	Rue Mauverney 28 CH – 1196 Gland Switzerland	Tel. 41 22 990 0175 Cell: 41 79 290-2623 Fax: 44 22 999-0169 E-mail: <a href="mailto:rivera@ramsar.org">rivera@ramsar.org</a>
<b>SPAIN</b>	Jose Luis Herranz Saez	Consejero	Embajada de Espana Consejeria de Medio Ambiente, y Medio Rural y Marino Calle 32, Avs 0 y 1 Apdo 64-1007 San José, Costa Rica	Tel. 506 2222-9823 Fax: 506 2222-9733 Cell: 506 8853-0204 E-mail: <a href="mailto:mapaesp@racsa.co.cr">mapaesp@racsa.co.cr</a>
<b>United Nations Environment Programme</b>	Kristin McLaughlin	Liaison Officer	United Nations Environment Programme, Division of Global Environment Facility (GEF) Coordination, Washington office, USA 900 17 <sup>th</sup> Street, NW Suite 506, Washington DC 20006	Tel: 202-9741-312 Fax: 202-223-2004 <a href="mailto:Kristin.mclaughlin@unep.org">Kristin.mclaughlin@unep.org</a>
	Didier Salzmann	Fund Management Officer	Division of Environmental Policy Implementation United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 (00100) Nairobi, Kenya	Tel: +254 20 762 57 25 Fax: +254 20 762 42 49 Email: <a href="mailto:Didier.salzmann@unep.org">Didier.salzmann@unep.org</a>
<b>U.S. Marine Mammal Commission</b>	John Reynolds	Senior Scientists	Mote Marine Laboratory US Marine Mammal Commission 1600 Ken Thompson Parkway Sarasota, Florida 34236	Te. 941-388-4441 E-mail: <a href="mailto:reynolds@mote.org">reynolds@mote.org</a>
<b>Whale and Dolphin Conservation Society</b>	Courtney Vail	Director	Caribbean Program WDCS 333 North Danielson Way Chandler, Arizona 85225	Courtney.vail@wdcs.org <a href="mailto:Courtney@wdcs.org">Courtney@wdcs.org</a> Tel: 480 747 5015

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME  
UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME  
CARIBBEAN REGIONAL COORDINATING UNIT (UNEP-CAR/RCU)  
14-20 PORT ROYAL STREET  
Tel. (876) 922-9267  
Fax: 876 922-9292

Participants / Participants / Participant Participantes	Title / Titre / Titulo	Tel./Fax/e-mail/Website
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	<a href="mailto:nac@cep.unep.org">nac@cep.unep.org</a>
Alessandra Vanzella-Khouri	SPAW Programme Officer	<a href="mailto:avk@cep.unep.org">avk@cep.unep.org</a>
Christopher Corbin	AMEP Programme Officer	<a href="mailto:cjc@cep.unep.org">cjc@cep.unep.org</a>
Tess Cieux	CETA Programme Officer	<a href="mailto:tkc@cep.unep.org">tkc@cep.unep.org</a>
Nadia-Deen Ferguson	Associate Programme Officer	<a href="mailto:ndf@cep.unep.org">ndf@cep.unep.org</a>
Alexandre Cooman	GEF REPCar Project Coordinator	<a href="mailto:ac@cep.unep.org">ac@cep.unep.org</a>
Orville Gray	Project Manager -CLME	<a href="mailto:opg@cep.unep.org">opg@cep.unep.org</a>
Christine O'Sullivan	SPAW Programme Assistant	<a href="mailto:co@cep.unep.org">co@cep.unep.org</a>
Lesma Levy	Administrative Assistant	<a href="mailto:ll@cep.unep.org">ll@cep.unep.org</a>
Coral Fernandez	Senior Secretary	<a href="mailto:cf@cep.unep.org">cf@cep.unep.org</a>
Donna-Henry Hernandez	Administrative Assistant (GEF-REP car)	<a href="mailto:dhh@cep.unep.org">dhh@cep.unep.org</a>
Nadine Chambers-Goss	Information Technology Assistant	<a href="mailto:ncg@cep.unep.org">ncg@cep.unep.org</a>
Corinne Allen	Administrative Assistant (Finance)	<a href="mailto:ca@cep.unep.org">ca@cep.unep.org</a>



## CAR SPAW, GUADELOUPE

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
Helene Souan	Director	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel: 0590-590-801-1499 Fax: 0590-590-800-546 <a href="mailto:helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>
Franck Gourdin	Project Coordinator	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel 0590590801499 <a href="mailto:Franck.gourdin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">Franck.gourdin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>
Gaëlle Vandersarren	Project Coordinator	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel. 0590590801499 <a href="mailto:Gaëlle.vandersarren.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">Gaëlle.vandersarren.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>
Marius Dragin	Assistant	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel. 0590590801499 <a href="mailto:Marius.dragin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">Marius.dragin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>

**ANNEXE II – LISTE DE DOCUMENTS**

Annexe II – Liste de Documents

**Documents de travail**

UNEP(DEPI)/CAR IG.29/1	Ordre du jour provisoire
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/3	Rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et les critères d'évaluation des zones protégées, à inscrire sous le protocole SPAW ( <i>y compris le rapport sur le projet pilote</i> )
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/4	Project de Plan de travail et du budget our le Programme régional SPAW pour les deux annees 2010-2011.
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/5	Décisions de la sixième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes ( <i>à préparer pendant la Réunion</i> )

**Documents d'information**

UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.1	Liste provisoire des documents
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.2	Liste provisoire des participants
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.3	État de la mise en œuvre du Plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour l'exercice 2008-2009.
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4	Rapport sur la mise du Plan d'Action pour la conservation des mammiferes marins dans la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.5	Mise à jour sur le Forum et Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées de la Caraïbe (CaMPAM) et ses activités principales
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.6	Liste de diffusion du Répertoire des Membres du Protocole SPAW (En anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.7	Rapport du centre d'activités regional de SPAW (CAR SPAW) en Guadeloupe sur les opérations du car pour la période 2008-2009
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.8	Projet de cahier des charges pour la création d'une base de données des aires protégées de la Caraïbe inscrites au titre de SPAW
CEP Technical Report 48	Plan de gestion régional pour le lamantin des Antilles (En anglais seulement)
UNEP, 2008	Plan d'Action pour la conservation des mammifères marins de la région des Caraïbes
UNEP(DEC)/CAR WG.29/4.Rev.1	Projet révisé du format annoté pour les Rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste SPAW
UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5	Les Dérrogations au Protocole SPAW, d'après l'article 11(2): Analyse Juridique
UNEP(DEPI)/CAR IG.27/6	Rapport de la cinquième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (St

John's, Antigua & Barbuda, 8 septembre 2008)

*Note: D'autres documents sur l'Année internationale de la Biodiversité seront ajoutés*

**Documents de référence**

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4	Lignes directrices pour empêcher que les espèces ne deviennent menacées ou en danger de disparition (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3 Annex V/Rev.1	Lignes directrices et critères pour l'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW
UNEP(DEPI)/CAR WG.31/6	Rapport de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Gosier, Guadeloupe, France, du 2 au 5 juillet 2008)
UNEP/GC/3/Rev.3, 1988	Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUE
UNEP, 1991	Acte Final de la Conférence de Plénipotentiaires pour l'adoption des Annexes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes
UNEP, 1990	Acte Final de la Conférence de Plénipotentiaires sur les zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes
UNEP, 1983	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)

**Documents remis en séance**

UNEP(DEPI)/CAR IG.29/CRP.1	Proposition de Prolongement du Plan de Travail et du Budget pour le Programme SPAW pour l'année 2012
----------------------------	--

**ANNEXE III – ORDRE DU JOUR**

## **ANNEXE III**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la Réunion
2. Organisation de la réunion
  - a. Règlement intérieur
  - b. Élection des officiers
  - c. Organisation du travail
3. Adoption de l'Ordre du jour
4. Mise en œuvre du Plan de travail et du Budget du Programme SPAW pour la période biennale 2008-2009, y compris les activités du Centre d'activités régional de SPAW (CAR/SPAW) en Guadeloupe
5. Lignes directrices et critères d'évaluation pour les zones protégées qui doivent être incluses dans les listes du Protocole SPAW – Mise à jour relative au projet pilote
6. Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes - principales activités mises en oeuvre
7. Plan de travail et Budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2010-2011
8. Questions diverses
9. Adoption des décisions de la réunion
10. Clôture de la réunion

**ANNEXE IV – DECISIONS DE LA REUNION**

## ANNEXE IV

### DECISIONS DE LA REUNION

Les parties contractantes :

**Ayant tenu** la sixième conférence des Parties (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes;

**Ayant pris note** de l'état de mise en œuvre du plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour la période biennale 2008-2009 (UNEP[DEPI]/CAR IG.29/INF.3 et du document de référence UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.5);

**Ayant pris note** du rapport d'activité du Centre d'activités régional SPAW (SPAW-CAR) de la Guadeloupe pour la période 2008-2009 (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.7);

**Ayant examiné** le rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées à inscrire au protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/3), y compris le texte annoté et révisé figurant à l'annexe I de ce rapport;

**Reconnaissant** les efforts déployés par le groupe de travail sur les aires protégées pour élaborer un modèle de rapport destiné à proposer des aires protégées à inscrire au protocole;

**Affirmant** que les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées permettent au Comité consultatif scientifique et technique (CCST) de déterminer les aires protégées à inscrire au protocole;

**Reconnaissant** que la réunion du CCST SPAW n'aura exceptionnellement pas eu lieu avant la CdP6 et **soulignant** l'importance des progrès à réaliser pour sélectionner les aires protégées et les réseaux afférents;

**Ayant examiné** le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4);

**Étant donné** l'adoption par la SPAW CdP3, ayant eu lieu à Montego Bay à la Jamaïque, des critères relatifs à la liste des espèces dans les annexes du protocole.

**Ayant examiné** la version préliminaire du plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour la période biennale 2010-2011 (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/4); et

**Ayant pris note** que l'ONU a déclaré l'année 2010 Année internationale de la biodiversité,

**Décident de prendre les mesures suivantes :**

1. **Prier instamment** les gouvernements de la région qui ne l'ont pas déjà fait à devenir parties contractantes à la Convention de Cartagena et à ses protocoles, notamment au protocole SPAW.
2. **Adopter** le texte annoté et révisé figurant à l'annexe 1 du rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées à inscrire au protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/3);
3. **Accorder** un délai de 60 jours aux parties pour présenter officiellement leur aires protégées pilotes;
4. **Approuver provisoirement** la liste officielle des aires protégées pilotes en attendant son approbation par le CCST lors de sa cinquième réunion et **souligner** que cette procédure ne constitue pas un précédent pour les futurs examens de propositions d'aires protégées;



5. **Prier instamment** d'autres parties contractantes à soumettre leurs propres aires protégées à la cinquième réunion du CCST;
6. **Étendre** le mandat du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation utilisés pour inscrire les aires protégées dans le SPAW et **demander** au groupe de continuer de travailler sous l'égide du CAR-SPAW en vue d'élaborer la base de données et de poursuivre le processus d'inscription de nouvelles aires protégées;
7. **Reconnaître** les progrès accomplis grâce à la mise en œuvre du MMAP et **demander** que le Secrétariat, en collaboration avec le CAR-SPAW, continue de recueillir des fonds et travaille à la mise en place de partenariats stratégiques pour la poursuite de cette mise en œuvre, plus particulièrement à l'élaboration de l'initiative Life Web dans les corridors marins, à la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes et à l'application des priorités du Plan régional de gestion du lamantin;
8. **Reconnaître** la création française d'Agoo, sanctuaire de mammifères marins aux Antilles françaises qui contribue à l'application du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins, et **féliciter** le gouvernement français pour cette initiative;
9. **Réinstaurer** le groupe de travail chargé de la révision des critères relatifs à la liste des espèces dans les annexes du protocole SPAW et lui **demander** ce qui suit :
  - a. Inviter les parties à se prononcer sur les espèces à examiner.
  - b. Déterminer les espèces protégées par tout autre accord international ou figurant sur une liste reconnue à l'échelle mondiale qui ne sont pas répertoriées dans les annexes du protocole SPAW.
  - c. Établir une « liste restreinte » comportant les espèces mentionnées aux deux paragraphes précédents a et b et toute autre espèce méritant, selon le Groupe de travail, une attention particulière. Ce dernier se chargera de revoir cette liste selon les critères approuvés par la CdP3.
10. **Demander** au groupe de travail mentionné ci-dessus de présenter un rapport d'avancement à la prochaine réunion du CCST, et **demander** au Secrétariat d'appuyer et de coordonner, avec le CAR SPAW, le travail du groupe.
11. **Adopter**, pour approbation finale à la quatorzième réunion intergouvernementale et à la dixième réunion des parties contractantes, le plan de travail et le budget révisés du programme régional SPAW pour la période biennale 2010-2011, de même que les modifications et priorités apportées par les participants. **Prendre note** que le programme de travail SPAW doit accorder la priorité aux parties contractantes au protocole SPAW, et ce, en tenant compte des besoins de conservation régionaux ainsi que des possibilités de partenariats avec des donateurs, dont certains pourraient ne pas être parties au protocole;
12. **Accorder la priorité**, dans le plan de travail de 2010-2011, à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'élaborer des critères provisoires d'évaluation des exemptions au deuxième paragraphe de l'article 11, et ce, sous l'égide du CAR-SPAW, pour qu'il puisse commencer ses travaux dans les meilleurs délais;
13. **Reconnaître** la collaboration entreprise par le Secrétariat avec les gouvernements et ses partenaires pour élaborer une stratégie visant à gérer l'invasion de rascasses volantes et **demander** au Secrétariat d'inscrire cette activité au programme SPAW pour l'année 2010-2011, comme convenu par les participants;
14. **Prier instamment** les parties contractantes de répondre à l'invitation du Secrétariat de se joindre et de participer plus activement aux groupes de travail qu'elles ont mis sur pied;
15. **Féliciter** le Secrétariat pour son initiative : la formation pour la quatorzième réunion intergouvernementale d'un groupe d'experts en biodiversité chargé de gérer des questions prioritaires telles que la pêche durable, la conservation des récifs coralliens et le tourisme durable, et **encourager** les gouvernements à activement promouvoir et mettre en œuvre des programmes visant la conservation de la biodiversité régionale;

- 16. Donner son accord de principe** à la proposition d'extension du plan de travail et du budget SPAW pour 2012, **puis la transmettre** à la quatorzième réunion intergouvernementale pour approbation.
- 17. Féliciter** le Gouvernement de la République Dominicaine pour sa proposition d'organiser la cinquième réunion du CCST, en demandant au Secrétariat de poursuivre les démarches dans ce sens.